

Ministère fédéral des Transports, 11030 Berlin
Christian Hirte, MdB
Secrétaire d'État parlementaire

Secrétariat permanent du Conseil Rhéan
Président du Conseil Rhéan
Monsieur Bernd Mettenleiter
Rehfusplatz 11
D-77694 Kehl

Berlin, le 17.02.2026

Objet : Position du Ministère fédéral des Transports concernant la résolution du Conseil Rhéan du 05.12.2025

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier du 19 janvier 2026 par lequel vous avez informé le Ministère fédéral des Transports de la résolution « Faire progresser et interconnecter la mobilité électrique dans le Rhin supérieur », adoptée par l'assemblée plénière du Conseil Rhéan le 5 décembre 2025.

Je vous remercie, vous et les membres du Conseil Rhéan, pour cette initiative ainsi que pour votre engagement de longue date en faveur de la région du Rhin supérieur. Le développement de la mobilité électrique ainsi que l'extension coordonnée et adaptée aux besoins des infrastructures de recharge constituent des éléments essentiels pour atteindre les objectifs climatiques dans le secteur des transports et représentent également une priorité élevée pour le Ministère fédéral des Transports.

La condition préalable au développement de la mobilité électrique est l'expansion anticipée d'une infrastructure de recharge étendue, adaptée aux besoins et accessible pour les utilisateurs – aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. C'est pourquoi le gouvernement fédéral a élaboré le Plan directeur pour les infrastructures de recharge 2030 comme stratégie interministérielle visant à poursuivre le développement de ces infrastructures.

Deux projets phares du Ministère fédéral des Transports sont déjà en cours de mise en œuvre et bénéficieront directement à la région du Rhin supérieur :

- Avec le réseau Allemagne (Deutschlandnetz), le ministère fédéral des Transports met en place un réseau de recharge rapide couvrant l'ensemble du territoire, adapté aux besoins et facile d'utilisation. Les plus de 1 000 sites comprenant environ 9 000 points de recharge rapide permettront de combler les dernières « zones blanches » sur la carte des infrastructures de recharge. Le Deutschlandnetz garantit que la station de recharge rapide la plus proche pourra être atteinte en quelques minutes partout en Allemagne. Dans la région du Rhin supérieur, un total de 33 sites avec 284 points de recharge sera créé. Trois sites sont déjà en service.
- Avec l'appel d'offres pour le réseau de recharge rapide destiné aux poids lourds, le Ministère fédéral des Transports ouvre la voie à une infrastructure de recharge étendue, adaptée aux besoins et fiable pour les véhicules utilitaires lourds électriques à batterie. Une infrastructure de recharge rapide adaptée aux camions doit être mise en place sur environ 350 sites sélectionnés, sur des aires de service gérées ou non gérées. Dans le cadre de ce réseau, 12 sites comprenant au total 145 points de recharge sont prévus pour la région du Rhin supérieur, sur des aires de repos avec ou sans services.

Un élément central du Plan directeur pour les infrastructures de recharge 2030 consiste également à renforcer la demande et les investissements, car la construction et l'exploitation d'infrastructures de recharge nécessitent une forte volonté d'investissement de la part de l'économie. Afin d'améliorer la rentabilité de ces infrastructures, le gouvernement fédéral prévoit de continuer à soutenir leur développement.

En particulier pour la recharge des camions électriques, qui se trouve encore à un stade précoce du marché, des investissements importants sont nécessaires. Le Ministère fédéral des Transports élabore actuellement une directive de financement visant à soutenir la mise en place de possibilités de recharge dans les dépôts et sur les sites d'exploitation des entreprises, en tenant également compte des coûts liés au renforcement des raccordements au réseau électrique. Par ailleurs, le développement d'infrastructures de recharge publiques pour camions, par exemple sur les aires de service autoroutières ou dans les zones d'activités, devrait également être soutenu.

En outre, le Plan directeur pour les infrastructures de recharge 2030 vise à simplifier les procédures et les conditions nécessaires à l'installation d'infrastructures de recharge, à améliorer les conditions d'investissement et à accélérer leur déploiement afin d'augmenter l'offre de recharge dans les secteurs privé, commercial et public.

Le gouvernement fédéral s'engagera également en faveur de conditions-cadres claires afin de garantir la transparence des prix, l'accès à des informations tarifaires numériques et une concurrence dynamique. En outre, il souhaite améliorer les conditions permettant le rechargement bidirectionnel, afin que celui-ci puisse à l'avenir être utilisé pour les services liés au marché de l'électricité et aux réseaux.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Christian Hirte

Secrétaire d'État parlementaire